



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 janvier 2023 18H30 A L'ORANGERIE

Subventions :

Demande de subvention produit des amendes de police 2023, sécurisation du carrefour Couronne – Garouyas et Couronne – Clos Méjean.

Sécurisation voirie Ousidou/Calade

Modification de la demande de subvention Orangerie

Divers

Règlement utilisation Gymnase

Convention OMCP

Présents :

Régis Agret, Karel Arnau, Maurice Benoît, Martine Bouche, Patrick Cheruel, Carole Delafontaine, Jacques Demanse, Jessie Halili, Nathalie Jasse, Joseph Lo Negro, Marie-Pierre Vaselli

Procurations :

Thibault Baccherini à Karel Arnau
Frédéric Daragnes à Jacques Demanse
Naïma Ouragh à Carole Delafontaine
Emilie Beynet à Nathalie Jasse
Huguette Denis à Jessie Halili

Absents :

Steeven Arene
Sylvie Burgio
Mathias Durand

Vote des rapports du Conseil Municipal :

Du 28/11/2022 : unanimité

Du 16/12/2022 : unanimité

Subventions :

Demande de subvention produit des amendes de police 2023, sécurisation du carrefour Couronne – Garouyas et Couronne – Clos Méjean.

Rapporteur Patrick Cheruel

Le coût prévisionnel de la sécurisation des carrefours mentionnés ci-dessus est de 26 200 € HT

Rajout sécurisation voirie Calade/Ousidou.

Pour donner suite à une communication avec le Conseil Départemental cet après-midi, le Département ne finance la sécurité des voiries que par les amendes de Police.

Aussi il nous est conseillé de rajouter sur notre dossier de demande de subvention des éléments qui concernent l'aspect sécurité de la voirie de l'Ousidou/Calade dont le montant s'élève à 25 525 € HT.

PREVISIONNEL DE FINANCEMENT	
	Montant HT en €
Carrefour Couronne/Garouyas	5 920
Carrefour Couronne/Clos Méjean	20 280
Voirie Calade/Ousidou	26 525
Montant total	52 725
Subvention sollicitée	40 000

La subvention de produit des amendes de Police est au maximum de 40 000 €

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Modification de la demande de subvention Orangerie

Rapporteur Jacques Demanse

Afin de poursuivre les démarches engagées dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la Commune souhaiterait, pour la seconde tranche des travaux réhabiliter l'Orangerie et la Résidence Maya. Le montant estimé des travaux et des études s'élève à 540 000 € HT, cependant, les travaux de la Résidence Maya ne peuvent être subventionnés. La demande de subvention porte donc sur les travaux de réhabilitation de l'Orangerie pour un montant de 361 085 € HT.

Le prévisionnel de financement est le suivant :

PREVISIONNEL DE FINANCEMENT		
	Montant HT en €	%
Etat - DSIL	144 434	40
Département	90 271	25
Région	36 108	10
CA GA	18 054	5
Autofinancement	72 218	20
Total	361 085	100

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Divers

Règlement utilisation Gymnase

Rapporteure Jessie Halili

Modification de l'article 10 du règlement : Respect des lieux.

Modification de l'article 14 : caution

Modification de l'article 1 de la convention pour être en accord avec le règlement.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Convention OMCP

Rapporteur Jacques Demanse

Modification et renouvellement de la Convention d'Objectifs, de Moyens Humains et Matériels de l'Office Municipal de la Culture et du Patrimoine en charge du programme des manifestations du Pôle Culturel Jean Ferrat.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Information aux Membres du Conseil

Les Membres du Conseil sont informés que Monsieur Thibault Baccherini remplace Madame Jessie Halili à la Commission Environnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50